

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2010

Présents/MM. MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/
BAUD Michel /DUFOUR Michel/DEHESTRU Marc/
Absents excusés : MM/BAUD Jean-Paul/BAUD Emilie/
Absent : Mr SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/PRALON Sébastien/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND CONNAISSANCE DE LA DIMINUTION DU TAUX DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DU BUS SCOLAIRE ET SE PROPOSE DE DEMANDER AU CONSEIL GENERAL DE MAINTENIR LE TAUX DE 50% EN VIGUEUR A LA DATE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION PAR LA COMMUNE.

- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :
 - ✧ D.P. RAMEL GERARD/ EXTENSION D'UN GARAGE EXISTANT : PROBLEME D'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION (réalisé sur une parcelle n'appartenant pas au demandeur)
 - ✧ DEMANDE DE MR VAN DROOGE / PAS D'ANNULATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE, OBLIGATION DE REALISER LES PLACES DE STATIONNEMENT)
 - ✧ C.U. LES COMBES / ERREUR DE REDACTION PAR LA DDE. (Zonage- absence de mention de l'emplacement réservé et des zones du PER)
 - ✧ A ETUDIER LE PROJET DE REALISATION D'UN LOCAL D'ACCUEIL AU COL DE L'ANCRENAZ SUITE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PAR LE CDDRA.

- LOCAL MULTISERVICES :
 - ✧ EXAMINE LES DIFFERENTES CANDIDATURES POUR LA LOCATION DU BAR RESTAURANT MULTISERVICES DE LA COTE, ET PORTE SON CHOIX SUR MR ET MME CAILLEAU.
 - ✧ CHARGE MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC EUX LA CONVENTION DE LOCATION POUR LA SAISON D'HIVER 2010-2011.
 - ✧ EST INFORME DE LA COMMANDE DE MOBILIER POUR AMENAGER CE LOCAL.
 - ✧ CHARGE LE MAIRE DE FAIRE PROCEDER A LA MUTATION DE LICENCE IV.
 - ✧ DECIDE DE FAIRE APPOSER DES PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR INDIQUER LE BAR RESTAURANT MULTISERVICES DE LA COTE
 - ✧ DECIDE DE RECEVOIR MR ET MME CAILLEAU POUR EXAMINER LES MODALITES PARTICULIERES D'EXPLOITATION.

- **PREND CONNAISSANCE DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FORETS DU 04/11/10 OU MR DUFURNET, TECHNICIEN DE L'ONF, SUCESSEUR DE MR PAULUS A ETE PRESENTE.**
- **EST INFORME DES DOSSIERS ETUDIES LORS DU CONSEIL D'ECOLE DU 09/11/10 :**
 - o **EFFECTIFS SCOLAIRES**
 - o **DATE DES SPECTACLES DE NOEL**
 - o **SORTIES ET ACTIVITES**
 - o **PONT DE L'ASCENSION**
- **EST INFORME QU'UN COURRIER A ETE ADRESSE A MME DRACHE DE LA FDSEA, POUR FAIRE DILIGENCE AUPRES DU GAEC LES CHOUCAS AFIN QU'IL REGLE LES SOMMES DUES A LA COMMUNE DANS LES MEILLEURS DELAIS.**
- **FAIT LE POINT SUR L'ESTIVE 2010 ET CONSTATE QUE L'ALPAGE A ETE BIEN ENTRETENU ET QU'IL EST RENDU EN BON ETAT, CONFORME AUX TERMES DE LA CONVENTION DE LOCATION ;**
- **DECIDE D'AUTORISER MME LACHENAL A FAIRE PAÎTRE GRATUITEMENT SES MOUTONS AU PRINTEMPS ET A L'AUTOMNE POUR PERMETTRE LE NETTOYAGE DES TERRAINS ET SE PROPOSE D'EN INFORMER LES PROPRIETAIRES DES PARCELLES CONCERNEES.**
- **PROPOSE UN PRIX D'ACQUISITION POUR LA PARCELLE A 1812 APPARTENANT A MME STRANGOLINO ET SITUEE AU LIEUDIT LES ETOVES, AFIN DE PERMETTRE LA REALISATION D'UNE ZONE DE CROISEMENT SUR LA ROUTE DES AVORZIS POUR SECURISER CET ENDROIT.**
- **FAIT LE POINT SUR LES DIFFERENTES ANIMATIONS DE L'HIVER (ARRIVEE DU PERE NOEL LE 24/12/2010 – POTS D'ACCUEIL -)**
- **EST INFORME DU CHANGEMENT DE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE (Mr Philippe DERUMIGNY REMPLACE Mr Jean-Luc VIDELAINE).**
- **EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.**

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 18 Novembre 2010

Le Maire,
BAUD Jean-Paul